



# Fiche de données de sécurité

CEE 88/379 DM 28/01/92 Révisé selon REACH Article 31 NORME 1907/2006

## Raison sociale

Hi-Tec International  
59 rue de l'Egalité  
16160 GOND PONTOUVRE - FRANCE

Téléphone : +33 545 69 21 21

Télécopie : +33 545 69 38 89

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : Engine Flush  
Date de dernière modification : **13/03/2022**

### 1 - Identification de la substance / du mélange de la société / entreprise

- 1 - Désignation commerciale: Engine Flush
- 2 - Fournisseur: Dsistributeur-Fabricant
- 3 - Type d'utilisation (pour plus d'information consulter obligatoirement le mode d'emploi de la fiche technique avant toute utilisation):  
NETTOYAGE INTERIEUR MOTEUR 4 TEMPS ESSENCE/DIESEL
- 4 - Autres données: - Teneur en matières actives : 100 % %

### 2 - Identification des dangers

- 1 - Principaux dangers - Eléments étiquetage SGH: Asp. Tox.1,  
H304 Acute Tox.4, H302 Acute Tox.4, H332  
Skin Irrit.2, H315  
Eye Irrit.2, H319  
Skin Sens.1, H317  
STOT SE 3, H335 ( Irritation des voies respiratoires)  
Aquatic Acute 1, H400  
Aquatic Chronic 1, H410



DANGER Contient Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,<2% CAS : 64742-48-9.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H332 - Nocif par inhalation  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : Mécarun Engine Flush Date de dernière modification : **13/03/2022**

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

P331 - NE PAS faire vomir.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation;

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P501 - Eliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P405 - Garder sous clef.

## 2 - Risques spécifiques:

## 3 - Principaux symptômes:

# 3 - Composition / informations sur les composants

## 1 - Nom chimique:

- Mélange :

- N° CAS Composant : Naphta de pétrole lourd hydrotaité, CE 918-481-9, N°Eng 01-2119457273-39-xxxx <= 80 %, Asp. Tox.1 H304.

1,2- Dichlorobenzene, Cas 95-50-1, CE 202-425-9, N°Eng 01-2119451167-40-xxxx, <= 20 %, Acute Tox.4, H302, Acute Tox.4, H332, Skin Irrit.2, H315, Eye Irrit.2, H319, Skin Sens.1, H317, STOT SE 3, H335, Aquatic Acute 1, H400, Aquatic Chronic 1, H410.

## 2 - Composants apportant un danger:

## 3 - Impuretés (présentant un danger):

## 4 - Autres données:



# 4 - Premiers secours

Remarques générales :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Après inhalation : Veiller à l'apport d'air frais.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

Après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux : Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion : Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale. Tourner sur le côté, une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Indications destinées au médecin :

L'exposition répétée à la plupart des solvants pouvant être à l'origine des troubles neuropsychiques (mémoire, irritabilité), il en sera tenu compte au cours des visites systématiques. Les symptômes suivants peuvent apparaître :

EFFETS PAR INHALATION : irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. L'exposition à fortes concentrations de vapeur peut provoquer la dépression du système nerveux central : maux de tête et vertiges. Risques Lors de contact répétés : sécheresse de la peau, risque de dermatite chronique.

## 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

### 1 - Moyens d'extinction:

- Recommandés : CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

- Contre-indiqués : Eau (H<sub>2</sub>O) : Risque d'étalement



**2 - Dangers spécifiques: Liquide combustible. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion.**

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes :

**Monoxyde de carbone (CO).**

**Dioxyde de carbone.**

**Aldéhydes.**

**Suies.**

Ce mélange est toxique pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce mélange doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

**3 - Méthodes particulières d'intervention: Par le pied des flammes.**

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. Cette préparation est toxique pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

**4 - Protection des intervenants: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**1 - Précautions individuelles: Porter un appareil de protection respiratoire.**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**2 - Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.**

Evitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Produit propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités. Recueillir le produit.

**3 - Méthodes de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant dacide, liant universel, sciure).**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Elimination par une entreprise autorisée de collecte de déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu.

## 7 - Manipulation et stockage

### 1 - Manipulation:

- Mesures techniques : Eviter la formation d'aérosols.

Convoyage pneumatique uniquement avec de l'azote.

Ne pas utiliser l'air comprimé pour le transport ou la manipulation du produit. Transvaser de préférence par pompe ou par gravité.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Précautions: Sous rétention.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

- Conseils d'utilisation : Cf Fiche Technique. Cf Fiche Technique.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique anti-déflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en reliant électriquement les récipients et l'équipement avant le transfert du produit.

### 2 - Stockage:

- Précautions: Sous rétention.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

- Conditions de stockage : Hors de portée d'une source de chaleur.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section ).

Eliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

- Matières incompatibles : Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides. - Matériaux d'emballage : Polyéthylène ou Fer (Métal de préférence).

## 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

**1 - Mesure d'ordre Technique: 64741-48-9 Naphta de pétrole lourd hydrotraité.**

**VME : Valeur momentanée : 1500 mg/m<sup>3</sup>.**

**Valeur à long terme : 1000 mg/m<sup>3</sup>.**

**1,2-dichlorobenzene Cas95-50-1 : VLE: 50 ppm 15 minutes**

**VLE: 306 mg/m<sup>3</sup> 15 minutes**

**VME: 122 mg/m<sup>3</sup> 8 heures**

**VME: 20 ppm 8 heures**

**Si ce mélange contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux**

de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques). Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

**2 - Paramètre de contrôle: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.**

**Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.**

**Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.**

**Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.**

**3 - Equipement de protection individuelle:**

- Protection respiratoire : En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire ; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Type de filtre à utiliser pour le masque à cartouche A.

- Protection des mains : Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Gants nitrile.

Gants Caoutchouc fluoré.

Porter des gants adaptés homologués EN 374

- Protection des yeux : Lunettes étanches en cas de risque de projections.

- Protection de la peau et du corps autre que les mains : Vêtements de travail protecteurs.

## 9 - Propriétés physiques et chimiques

**1 - Etat Physiques:**

- Forme : Liquide fluide

- Couleur : Vert

- Odeur : Aromatique chloré

**2 - Valeur du pH: Non mesurable**

**3 - Température de décomposition: (°C) 179-216**

**4 - Point d'éclair: 66°C**

**5 - Température d'auto-inflammation: > 230°C environ.**

**6 - Caractéristiques d'explosivité: Limite d'explosivité en % volume dans l'air : < 0,6 % > 7 %.**

**Le produit n'est pas explosif ; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.**

**7 - Pression de vapeur: à 37°C : 3 hPa**

**8 - Densité de vapeur: > 1 ( air=1)**

**9 - Masse volumique: 0,86 Kg/L**

**10 - Solubilité: Dans les alcools.**

**11 - Coefficient de partage n-octanol/eau: Vitesse d'évaporation relative (NBUAC = 1) 0,025.**

**12 - Température de solidification: > -40°C**

## 10 - Stabilité et réactivité

**1 - Stabilité: Stable aux conditions normales d'utilisation. Pas de décomposition en vas d'usage conforme.**

**2 - Conditions à éviter: Proximité d'une flamme ou d'un corps incandescent.**

**3 - Matières à éviter: Oxygène sous pression ou oxygène liquide. Oxydes métalloïdiques (O3, N2O4) Péroxydes (H2O2, Na2O2, K2O).**

**Acides oxydants et sels (HNO3, MnO4K...).**

**Acides et sels (H2SO4, HClO4).**

**Haloogènes : fluor, chlore, brome, iode.**

**4 - Produits de décomposition dangereux: La combustion génère des oxydes de carbone.**

**Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.**

## 11 - Informations toxicologiques

1 - Toxicité aiguë: 64742-48-9 naphta de pétrole lourd hydrotaité.

Oral LD50 >2000 mg/kg (RAT).

Dermique LD50 >2000 mg/kg (LAPIN).

1,2 dichlorobenzène : CL50 Inhalation Vapeurs Rat 14,04 mg/l 4heures

DL50 Orale Rat >2000 mg/kg

CL50 Inhalation Vapeur Rat 8150 mg/m3 4heures

DL50 Cutané Lapin >10 g/kg

DL50 Orale Rat 500 mg/kg

Nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Les effets graves d'une exposition peuvent être différés.

Nocif en cas d'ingestion. Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Peau : Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

2 - Effets locaux:

3 - Sensibilisation: Inhalation : Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoires;Ingestion : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Contact avec la peau : l'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contact avec les yeux : Peut entraîner une sévère irritation des yeux.

Peau : Très légèrement à légèrement dangereux en cas de contact avec la peau.

4 - Toxicité chronique: Non disponible

5 - Toxicité à long terme: Non disponible

6 - Effets spécifiques: Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Irritation des voies respiratoires, toux.

Ingestion : Aucune donnée spécifique.

Peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Irritation, rougeur.

Yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit : Larmoiement, rougeur.

## 12 - Informations écologiques

1 - Mobilité: Liquide fluide.

2 - Persistance / dégradabilité: Le produit est biodégradable.

3 - Bioaccumulation: Peut s'accumuler dans les organismes.

Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau.

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

Le produit est volatil et demeure dans la phase atmosphérique.

Ce produit contient des composants potentiellement bioaccumulables.

4 - Ecotoxicité:

5 - Autres:

Facilement récupérable du milieu aquatique

## 13 - Considérations relatives à l'élimination

Ne pas rejeter à l'égout ou dans un milieu naturel.

Faire enlever par un organisme agréé.

Nomenclature des déchets : Catégories C 122.

Produit : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément au prescriptions légales.

Emballages non nettoyés : Recommandation : Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

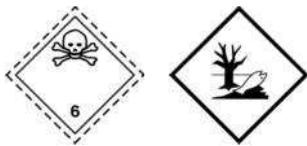
Le produit et l'emballage ne sont pas rejetaient en milieu naturel, ni dans les égouts.

Faire enlever par une entreprise agréée et habilitée cf liste préfectorale.

Dans tous les cas se plier à la réglementation nationale et locale en vigueur.

## 14 - Informations relatives au transport

### 0 - Pictogrammes:



### 1 - Numéro ONU: 1591 o- Dichlorobenzene

### 2 - par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF:

- Terre Classe : 6
- Terre Groupe : III - Terre Tunnel :
- Terre QL :
- Terre Etiquette :

### 3 - maritime IMDG:

- Mer Classe : 60
- Mer Label : 6
- Mer EMS : F-A, S-A
- Mer Groupe : III
- Mer marine polluant : OUI

### 4 - aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Air Classe : 6 - Air Label :
- Air Groupe :

## 15 - Informations réglementaires

### 1 - Réglementations communautaires:



DANGER Contient Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% CAS : 64742-48-9.

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme H400 -

Très toxique pour les organismes aquatiques P331 - NE PAS faire vomir.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation;

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P501 - Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P405 - Garder sous clef.

### 2 - Autorisations:

### 3 - Restrictions:

Règlement UE (CE) N°1907/2006 (REACH) Annexe XVII : Non applicable. Code de la Sécurité Sociale, Art. L 461-1 à L 461-7 (France) : 9

## 16 - Autres informations

Téléphone Centre Antipoison : 01.40.05.48.48

Produit réservé aux nettoyages moteurs et boîtes de vitesses avant vidanges.

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.

DLUO (Date limite utilisation optimale) de 24 mois